

Compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 13 juin 2016, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjointes. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, M. David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, Conseillers Municipaux.

Absents : MM Eric Arnol, Jean-Philippe Di Gennaro, Mme Nathalie Lombardo, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : M. Arnol pour Mme Pugnale ; M. Di Gennaro pour Mme Bove ; Mme Lombardo pour Mme Ferrari.

Secrétaire de séance : M. Claude Sirand.

En préambule de séance, s'est déroulé le tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2017, en présence de Mme Françoise Gerbier, Maire de Venon.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2016 n'appelle aucune remarque.

ENERGIE

Présentés par M. David Wager, Conseiller Municipal Délégué

- L'engagement de la commune dans la démarche de production d'énergie renouvelable par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments du Centre Socioculturel et Sportif, de l'école élémentaire, et, suivant la compatibilité avec les travaux en cours, de l'école maternelle ;

Délibération adoptée à l'unanimité des présents avec trois pouvoirs de MM Arnol et Di Gennaro et de Mme Lombardo, conseillers municipaux.

- Le mandat au Maire pour signer la convention d'occupation temporaire, au bénéfice de la SAS Energ'Y Citoyennes, des toitures destinées à recevoir des panneaux photovoltaïques, sous réserve de sa validation par le Conseil de Gestion de la Société ;

Délibération adoptée à la majorité des présents avec deux pouvoirs de M. Di Gennaro et de Mme Lombardo, et quatre abstentions de M. Sirand et de Mme Pugnale, et de Mme Donnet avec le pouvoir de M. Arnol.

- La participation de la commune au capital de la SAS Energ'Y Citoyennes à hauteur d'une part d'une valeur de 100 € ;

Délibération adoptée à la majorité des présents avec deux pouvoirs de M. Di Gennaro et de Mme Lombardo, et quatre abstentions de M. Sirand et de Mme Pugnale, et de Mme Donnet avec le pouvoir de M. Arnol.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec trois pouvoirs de MM Arnol, Di Gennaro et de Mme Lombardo, Conseillers Municipaux,

- La désignation de M. David Wager, Conseiller Municipal Délégué, pour représenter la commune au sein du Conseil de Gestion de la SAS Energ'Y Citoyennes.

METROPOLE

Présenté par M. David Wager, Conseiller Municipal Délégué,

- Le détail des actions arrêtées par la commune pour atteindre le niveau 3 du Plan Air Energie Climat métropolitain pour 2015/2020.

FINANCES

Présenté par M. Claude Sirand, Adjoint Délégué,

- Le versement d'une subvention à un certain nombre d'associations et d'organismes.

ENFANCE JEUNESSE

Présentée par Mme Zohra Abdiche, Conseillère Municipale Déléguée,

- L'adhésion à l'ANACEJ, Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, moyennant le versement d'une cotisation de 362,83 € pour 2016, calculée en fonction du nombre d'habitants.

INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- d'une convention de participation financière aux frais de fonctionnement d'une CLIS, Classe d'Intégration Scolaire, fréquentée par une élève poisatière. Pour 2015/2016, elle est fixée à 1 238,89 € ;
- d'un avenant n°2 au marché passé avec l'entreprise STEM PROPLETE pour l'entretien de locaux communaux, fixant les conditions du remplacement occasionnel de personnel.

Puis il présente la liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS